



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

2023_037_PM

Objet : Travaux d'élagage Chemin de Rimbaud
Le Maire de la Commune de Mallemort,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, 2212-2, 2213-1, 2213-2 et les suivants,

Vu le code de la route et notamment les articles R.411-1 à R.411-9, R.411-25 à R.411-28, ainsi que R.417-10,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

Considérant la demande formulée par Madame [nom] « L'étrier Provençal », sise à Mallemort, sollicitant l'autorisation d'effectuer des travaux d'élagage d'une haie, chemin de Rimbaud à Mallemort le :

Samedi 25 mars 2023 toute la journée

Considérant que l'intervention nécessitera une réglementation de la circulation

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité des usagers et le bon déroulement des travaux d'élagage.

ARRETE :

Article 1 : Madame [nom] « L'étrier Provençal » sise à Mallemort est autorisée à effectuer des travaux d'élagage chemin de Rimbaud à Mallemort **le samedi 25 mars 2023 toute la journée.**

Article 2 : A cette occasion le chemin de Rimbaud sera fermé à la circulation pour effectuer les travaux d'élagage. Madame [nom] devra laisser l'accès libre aux services de secours, gendarmerie et Police Municipale si nécessaire et s'engage à libérer la route dès les travaux effectués.

Une déviation sera mise en place par le chemin d'Orgon.

Article 3 : la signalisation et les dispositions nécessaires seront mises en place et maintenue par le pétitionnaire pour permettre l'application du présent arrêté.

Article 4 : Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera transmise :

- Madame la Directrice Générale des Services
- Madame la Directrice des Services Techniques
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale

Une copie sera adressée à :

- Service Tom Tom
- Messieurs les chefs de centre et de secours de Sénas et de La Roque d'Antheron

Fait à Mallemort, le 17/03/2023

Hélène GENTE
Mairie de Mallemort

